ARRITTI

nu 2778 da u 19 à u 25 di ghjennaghju 2023

57a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Commission d'enquête parlementaire pour Yvan Colonna p. 6-7

Les auditions ont commencé... déconcertantes

Femu a Corsica

Un combat pour la démocratie et pour la liberté

L'Assemblée Générale du Femu a Corsica du 15 janvier 2023 a été une réponse forte aux déstabilisations qui ont marqué la fin de 2022. Un document a été adopté, qui trace le projet politique pour l'année à venir « qui doit être celle de la concrétisation » selon les propos de Gilles Simeoni. Retrouvez des extraits de son discours en p4-5 ainsi que de celui du secrétaire national François Martinetti et de la motion finale.

Max Simeoni p. 9

L'autonomie : la priorité des priorités

Nagorno Karabakh

Un blocus destiné à asphyxier le peuple arménien d'Artzakh

p. 10

O chì piacè !

E fàvule di Natale Rochiccioli

U pueta Natale Rochiccioli hà scrittu mondu fole, burle, macagne è tan'altri scritti. Frà i quali ste fàvule magnìfiche, dette « E fàvule di Natale Rochiccioli ».

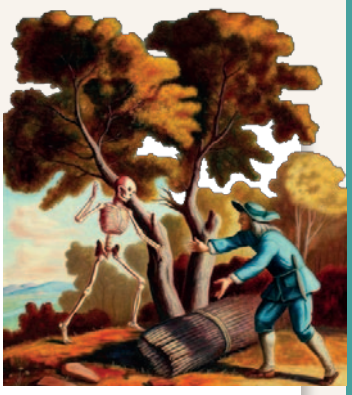

U lignaghjolu davanti à a morte

Un paisanu tagliava legne ind'una catapechja[1]...
– Ma chì vita... è cum'elle vi vanu garbate: stamane, ci vulìanu ancu e legne musgingate. Carbunaglia ne aghju fin'à u nasu...
Ùn mi stona chì a ghjente si servi di « buttagazu »... Tanti guai, tante cagnare, mi vene voglia d'andà à lampammi in mare...
È ùn avarìa nisun'rigrettu: avà, aghju u Parcittore à daretu...
L'impòsiti di u rivinutu, m'hà riclamatu... vi dumandu un pocu: i rivinuti di u pinnatu. È pò m'hà postu un prublemu Marìa Savè, duv'ellu hè quistion'di « Surface corrigée »[2], par dui pezze ch'ella mi dà in alloghju, ch'ella chjama appartamentu... hè un appullatoghju... S'è fussi sicuru chì durmendu, a Morte vinarìa, à u pede d'issa leccia, m'addurmintarìa... Èccula pronta pronta sempre à serviziu...

– O Mattè... ai fattu vutiziu ? I tengu cari i me figlioli... Cosa ci hè o Mattè... cosa voli ?

– Matre mìa tamanta guffura... ùn mi stona chì vo fissite paura... V'aghju chjamatu parchì, cù a vostra falcia, m'aiutìssite à taglià issa squarcia.
Mi sò scurdatu di u pinnatu, da quì à i me annoi, ma compiu chè v'avete ùn aghju più bisognu di voi...

Muralità
Hè megliu una legna musgingata ind'un ochju
Cà sottu tarra à aiutà à cresce u finochju. ■

1. Catapechja : locu appesu assai cù monti è elpe. • 2. Surfaces corrigées : modu di calculà a pighjò d'una casa o d'una pezza tinendu contu di i so comudi è micca solu di a so tesa.

www.arritti.corsica

Accapu di a reddazzione

Risuluzioni (3)

Avemu parlatu e duie settimane scorse di e scumesse chè no pudemu fà per rende l'annata più bella, sti pìcculi sforzi per l'ambiente è pè a nostra lingua è a nostra cultura. Basta d'un pocarellu per cambia di versu, è sè u femu tutti inseme, u nostru cutidianu è quellu di a Corsica ponu cambià in megliu.
Sta terza è ùltima parte di e risuluzione chì ferìanu di 2023 un annata più bella chè u 2022, cuncerna dinù u cullettivu, ma hè un bisognu à u livellu di a pianetta è di e putenze chì a règenu. Hè dunque una brama, ma micca un utopìa, postu ch'ellu hè un bisognu tremendu da dassi un avvene pè e generazioni à vene. Ci sò duie catastrofe umane chì minàccianu u mondu è chì sò spessu opposte, u nucleariu è u riscaldimentu climàticu. Invece nò: u nucleariu ùn hè micca una suluzione à u riscaldimentu climàticu ! Sò bugìe ch'elli spàrghjenu l'industriali di u nucleariu, spessu in Francia chì ghjè una nazione nuclearia, per dì chì e centrale prudùcenu pocu gasu carbònicu. Attempu, si scòrdanu di dì chì u nucleariu pruduce quantità fenumenale di lozzu radiuattivu ch'omu ùn sà cumu sbarrazzàssine. Cusì a pianetta s'impuzzichisce per parechje millaie d'annate... è più ci serà nucleariu è più ci serà lozzu d'ùn sapè cosa fanne... Ci hè a radiuattività di u lozzu pruduttu durante à l'estrazzione di l'uranium (in paesi in guerra, o paesi di misèria chì l'industriali è l'Occidente sfrùttanu). Ci hè u lozzu sputatu durante à u funziunamentu di e centrale (ind'è l'ària è ind'è l'acqua lampata calda in i fiumi o ind'è a Manche da l'usina di trattamentu nucleariu di La Hague). Eppò, tutti l'anni, ci tocca torna à neutralizà 1200 tunnellate di cumbustìbule sfruttu, uscitu da u reattore, è messu ind'è pissine fatte appostu accantu à i reattori nuclearii. Cum'elle sò sempre ind'è e centrale, ùn sò micca cuntabilizate cum'è lozzu. Puru, ùn sò micca riciculèvule. Ci sò 63 pissine in Francia chì cuntènenu cusì più di 10.000 tunnellate di lozzu radiuattivu ! Sè vo aghjustate in più i 30.000 tunnelate di lozzu in Pierrelate ch'anu ghjuvatu à u nucleariu militare... Avete capitu chì l'industriali ci còntanu bugìe tamante à u mondu ! U nucleariu hè un fragellu. È ùn aghju micca parlatu di u rìsicu d'accidente ch'hè tamantu, è di u prezzu ch'ellu ci costa, ch'hè tamantonu dinù ! U nucleariu hè un perìculu per l'Umanità. Ci vole à sòrtenne à u più in fùria.
Luttà contr'à u riscaldimentu climàticu cummanda altre risuluzioni. U mondu hà capitu (infine !) ch'ellu hè un perìculu maiò, crèscenu e timperature, è cù elle i ciambuttamenti climàtichi, e timpeste, e sicchine, l'acidificazione di l'oceani, a strughjitura di i ghjacciaghji. I putenti di a pianetta ùn tènenu micca i so ingagiamenti di pruduce menu gasu carbònicu, è più và, più s'àlzanu e timperatu è e catastrofe mundiale, più s'alza u livellu di i mari minacciendu di summersione i liturali, più sò cundutti à migrà millioni di ghjente, più i disiquillìbrii demugràfichi cundànnanu l'Umanità à e guerre è à a misèria... Risuluzioni ? Riduce di manera impurtante l'energìe fussile, prumove l'energìe rinuvellèvule ch'anu da pruduce mondu ricchezze è impiechi, riduce dinù l'allevu di u bestiame, ùn ci hè bisognu di manghjà carna tutti i ghjorni, priservà l'acqua, e fureste, a natura. S'hè vistu chì dopu à a risuluzione di piantà i gasi aerosoli, 40 anni fà, u tufone ind'è l'ozona si colma pocu à pocu... Vale à dì: avemu mezu d'agisce è di custruisce un mondu più bellu.
Pace è Salute à a Pianetta ! ■ **Fabiana Giovannini.**

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

AG Femu a Corsica

Mille voix rassemblées

pour relancer le processus de dialogue

L'amphi Landry de l'Université de Corse à Corti est le lieu de réunion le plus grand possible en Corse. Il était bondé, les travées remplies de part et d'autre comme en haut de l'hémicycle : c'est dire le succès d'affluence qu'a rencontré l'Assemblée Générale de Femu a Corsica ce dimanche. Ces sept cents militants sont à l'image de la Corse en général : préoccupés mais mobilisés, et prêts à s'engager pour ouvrir enfin la route d'une solution politique à la question corse.

L'ordonnancement de la réunion a été bien préparé et conclu par le traditionnel discours politique de clôture de Gilles Simeoni. Mais les interventions qui ont précédé ont toutes retenu l'attention des participants très impliqués pour la réussite de cette Assemblée Générale.

Face à une situation qui s'enkyste progressivement, et dont la sortie de crise est suspendue à un calendrier très serré – décisions judiciaires concernant Alessandri et Ferrandi avant fin janvier, puis commémoration Erignac le 6 février – chacun ressent l'importance de se mobiliser pour apporter un sursaut et une énergie nouvelle.

Cette énergie était bien présente dans les rangs de Femu a Corsica ce dimanche, comme un réflexe existentiel dans un contexte défavorable. Chacun a conscience des difficultés, mais nul ne cède au désespoir.

La première préoccupation est de savoir quelle confiance mettre dans l'État. Non pas dans les interlocuteurs directs qui sont engagés et donc comptables des résultats qui seront obtenus, mais dans la machine administrative et politique profonde qui tient les clefs de toute décision. Et de ce côté rien ne bougera si la Corse elle-même est démobilisée. Notre inaction les intéresse et nos frustrations les indiffèrent. La puissance dégagée par la foule rassemblée dans l'amphi Landry était salutaire. Elle seule nous permet d'espérer.

L'autre préoccupation est la pression maximum placée sur les épaules de Gilles Simeoni, depuis sept ans désormais, et plus fortement aujourd'hui que jamais. L'empilement des dossiers très lourds qui sont ceux de la mandature actuelle (continuité territoriale, énergie, langue, etc.) a déjà de quoi épuiser à la tâche. S'y ajoute ce processus de dialogue qu'il lui a fallu assumer seul en mars dernier, et qu'il lui faut continuer de porter à bout de bras.

Autre sujet de préoccupation majeur, la montée en puissance d'un phénomène mafieux qui exerce une emprise dangereuse sur toute la société. *« Je veux que dans ce pays, quand un chef d'entreprise se lève et travaille, il travaille normalement, quand un homme gagne son salaire à la sueur de son front, il soit respecté. Quand un jeune demande une place, il n'a pas à être à genoux, ni devant un voyou, ni devant un élu. Quand un maire prend une décision sur l'urbanisme, il est protégé et il applique le mandat qui lui a été donné par le peuple. C'est cela la Corse que nous avons mandat de défendre »* : le propos de Gilles Simeoni en clôture de son discours situe les enjeux à propos de ces bandes mafieuses, répertoriées ou non par les services de l'État.

Enfin il faut faire face désormais à des actes de déstabilisations, dont l'attentat perpétré à Corti contre le commerce tenu par son fils, après ceux qui ont visé des militants de première ligne de notre mouvement, a signifié une menace directe à son encontre.

La réponse à ces situations délicates ne peut être que collective, et c'est ce sens du collectif que notre AG de dimanche a manifesté et mis sur le terrain.

Elle isole ceux qui colportent les calomnies, qui accusent Gilles Simeoni d'oublier les fondamentaux de la lutte nationale : *« Personne ne peut imaginer un instant ou feindre d'imaginer, que nous puissions nous écarter, ne serait-ce que d'un pas, du chemin qui a été tracé par les espoirs, les engagements, les sacrifices de milliers de femmes et d'hommes avant nous ; cette assemblée générale est une assemblée de mémoire, de fidélité, de détermination, de sérénité, mais aussi de combat. »*

Sortir de la crise actuelle est possible et c'est pour beaucoup de la responsabilité de l'État. *« La paix ne s'obtient que par le dialogue, mais un dialogue orienté vers une solution politique. Pendant sept ans, nos appels au dialogue n'ont rencontré que mépris, manœuvres et refus. Si l'État avait fait le choix du dialogue vrai, de la prise en compte du fait démocratique, du respect de la volonté des Corses et du suffrage universel, nous ne serions pas dans la situation inquiétante et délétère d'aujourd'hui. L'État a créé les conditions de l'affaiblissement de la démocratie en Corse. Le doute, les violences et les dérives trouvent mécaniquement un espace là où la démocratie recule. »*

Ce message il fallait le porter haut et fort, et c'est tout l'acquis de cette Assemblée Générale de l'avoir fait s'exprimer par mille voix rassemblées. ■

Au premier plan, Domenge Salgon, vice-président de R&PS, et Lorena Lopez de la Calle, présidente de l'ALE.

Femu a Corsica

Un combat pour la démocratie et pour la liberté

L'Assemblée Générale du Femu a Corsica du 15 janvier 2023 a été une réponse forte aux déstabilisations qui ont marqué la fin de 2022. Un document a été adopté, qui trace le projet politique pour l'année à venir *« qui doit être celle de la concrétisation »* selon les propos de Gilles Simeoni. Encore faudra-t-il que l'État accepte enfin le fait démocratique qui s'est imposé en Corse depuis 2015, en vue d'une autonomie de plein droit et de plein exercice à instaurer à travers une réforme constitutionnelle dont les contours devront avoir été négociés avant la fin de 2023. Domenge Salgon, vice-président de R&PS, et Lorena Lopez de la Calle, présidente de l'Alliance Libre Européenne, ont, par deux interventions très appréciées, apporté la solidarité extérieure et la dimension européenne au combat que mène le peuple corse pour sa reconnaissance et pour sa liberté. Par sa très forte participation – 700 militants ont fait le déplacement – l'Assemblée Générale de Femu a Corsica a marqué les esprits et apporté une réponse forte aux menaces qui ont été adressées, ces dernières semaines, au président du Conseil Exécutif Gilles Simeoni.
Arritti vous propose les principaux extraits des trois document et discours qui ont marqué cet événement : le texte d'orientation adopté à l'unanimité, le discours du secrétaire national François Martinetti, et celui de Gilles Simeoni.

U discorsu di Gilles Simeoni Extraits*

Sunà u cornu per custruì a pace - « Cette assemblée générale doit sonner le tocsin de la mobilisation avec tous ceux qui veulent que ce pays maîtrise son présent et son avenir. »
« La réponse, que vous donnez aujourd'hui à la situation actuelle, est claire. C'est celle de votre présence. Et cette mobilisation massive, sereine, est le premier message politique qu'il faut retenir de cette assemblée générale. Nous sommes là, ensemble, soudés. Votre présence est le signe que notre volonté est inébranlable. Si nous sommes aussi nombreux aujourd'hui, c'est parce que nous avons conscience que nous vivons un moment qui est certainement historique. »
« La paix ne s'obtient que par le dialogue, mais un dialogue orienté vers une solution politique. Pendant sept ans, nos appels au dialogue n'ont rencontré que mépris, manœuvres et refus. Si l'État avait fait le choix du dialogue vrai, de la prise en compte du fait démocratique, du respect de la volonté des Corses et du suffrage universel, nous ne serions pas dans la situation inquiétante et délétère d'aujourd'hui. L'État a créé les conditions de l'affaiblissement de la démocratie en Corse. »
« Nous devons nous battre avec toutes les armes de la démocratie parce que le meilleur est à portée de main. Nous pouvons l'obtenir, mais le pire peut aussi revenir. Cette assemblée générale doit sonner le tocsin de la mobilisation avec tous ceux qui veulent que ce pays maîtrise son présent et son avenir. »

Ghjustizia è Verità per sbuccà - « Le 25 janvier, le Tribunal d'application des peines va se prononcer pour Alain Ferrandi. Le 31 janvier tombera la décision sur la libération conditionnelle de Pierre Alessandri. Le 6 février marquera les 25 ans de l'assassinat du préfet Erignac. Le 2 mars sera le premier anniversaire de l'assassinat d'Yvan Colonna. Il faut que l'État crée les conditions, et cela se joue dans les jours à venir ; quoi qu'il arrive, les semaines à venir vont marquer la fin d'un cycle. »
« La seule fenêtre de calendrier possible pour une révision constitutionnelle, c'est entre juillet et décembre 2024, après les Jeux olympiques. J'ai demandé à l'État s'il avait la volonté de faire une révision constitutionnelle, il m'a répondu : Oui. S'il dit oui, cela voudra dire qu'avant la fin 2023, il faudra avoir bouclé les discussions. L'année 2022 a été celle du drame, de la mobilisation dans la rue, de la révolte. L'année 2023 doit être celle de la concrétisation. »

A scelta di a demucrazìa - « Pendant des décennies, l'État a eu une politique coloniale. Il a alimenté les barbouzes, méprisé le fait démocratique et le suffrage universel depuis 2015, matraqué les jeunes, mis des innocents en prison. C'est notre histoire, mais mon choix de nationaliste corse, c'est de dire que cette injustice, je vais la combattre par la force de la démocratie parce que le pays que je veux, pour moi et mes enfants, est un pays dans lequel on se donne des règles et on les respecte. Notre façon de combattre aujourd'hui pour la Corse de demain préfigure la société que nous allons créer. C'est pour cela que le combat pour l'émancipation du peuple corse est indissociable du combat pour la démocratie. »
« Lorsque nous avons pris des engagements devant le peuple corse, nous avons dit que nous ne donnerons pas de leçons d'éthique – on n'est pas des pères La Vertu – mais nous voulons, avec le peuple, poser des règles et essayer de s'y tenir ensemble. J'ai pris le serment de mettre l'intérêt général au centre de chaque décision, et ça ne changera pas ! »
« Il y a des juges et des policiers. Je ne suis pas un auxiliaire de police, je ne suis pas un juge, je suis un militant et un responsable politique. Je veux que dans ce pays, quand un chef d'entreprise se lève et travaille, il travaille normalement, quand un homme gagne son salaire à la sueur de son front, il soit respecté. Quand un jeune demande une place,

Pour une solution politique globale : un peuple corse maître de son destin dans une île autonome et apaisée Motion adoptée à l'unanimité (extraits)

Les 21 et 22 août 1975, à Aleria, la Corse est entrée dans une nouvelle ère de son histoire. Une poignée de patriotes s'est levée pour dire non à l'injustice, au mépris colonial, à la spoliation, à la disparition programmée du peuple corse et de tout ce qui a forgé son identité constitutive au fil des siècles (...) Nous savons ce que nous devons à ces militants de la Nation, dont nous voulons être, avec humilité et détermination, les héritiers et les continuateurs. (...)

Nous savons aussi que c'est la mort d'un homme, Yvan Colonna, et la mobilisation populaire sans précédent qui s'en est suivie, qui ont poussé le gouvernement et l'État à ouvrir un espace de dialogue entre la Corse et Paris, laquelle ouverture aurait dû intervenir depuis des années à mesure que le peuple corse s'exprimait pacifiquement dans les urnes. (...) Quoiqu'il en soit, et en dépit d'un contexte délétère (...) ce processus de discussion marque un moment charnière dans l'histoire contemporaine de notre pays et de son peuple. Il peut et doit permettre d'aboutir à l'édification d'une paix durable en Corse passant par une solution politique négociée. Il peut et doit constituer une opportunité historique pour solder un demi-siècle de conflit. (...) Nous réitérons solennellement notre demande de « Ghjustizia è verità pà Yvan Colonna ». (...) En ce sens, nous nous réjouissons de la création récente de la commission d'enquête parlementaire présidée par le député Jean-Félix Acquaviva (qui) constitue un moyen institutionnel de nature à procéder à l'expression de cette vérité (...)

Nous rappelons que dans l'histoire contemporaine de la Corse, les négociations politiques ont toujours pris en compte la question des prisonniers politiques. (...) Nous considérons que le refus incompréhensible de permettre à Pierre Alessandri et Alain Ferrandi d'accéder à un régime de semi-liberté suscite au sein de la société corse des tensions qui mettent en danger le processus de discussion engagé entre la Corse et l'État, processus que nous aspirons à poursuivre dans des conditions apaisées. (...)

Cette solution politique d'ensemble doit comprendre la reconnaissance du peuple corse et de ses droits nationaux, notamment le droit de parler sa propre langue, le droit de vivre et de travailler sur sa terre, le droit de maîtriser son destin et ses choix stratégiques. ■

il n'a pas à être à genoux, ni devant un voyou, ni devant un élu. Quand un maire prend une décision sur l'urbanisme, il est protégé et il applique le mandat qui lui a été donné par le peuple. C'est cela la Corse que nous avons mandat de défendre. »

A nostra forza hè u pòpulu - « Je ne connais pas l'origine, ni les motivations, mais je sais que, dans ce climat trouble, peuvent prospérer des intentions malsaines et peut-être des volontés de porter atteinte à ce que nous sommes. Notre force est celle du peuple. On n'est pas une équipe de voyous ! On n'est pas une bande armée ! Nous sommes des gens, des travailleurs. Nous n'irons pas là où nous ne nous voulons pas aller ! Personne ne va me prendre par l'oreille pour me dire ce que je dois faire ! On n'a pas fait - avec ceux qui étaient là avant nous – tout ce que nous avons fait, ni pour reculer, ni pour échouer. Nous avons pris deux engagements : construire ce pays et en faire un pays libre, moderne avec un peuple debout, reconnu dans ses droits et capable de maîtriser son destin. Et sur cela, personne ne nous fera reculer ! Pas question d'échouer ou de renoncer, surtout au moment où le peuple corse en majorité est à nos côtés. » ■

** Les intertitres sont de notre rédaction*

U discorsu di François Martinetti Extraits*

A situazione pulìtica - « Parler de la situation politique aujourd'hui, c'est faire tout d'abord le bilan de cette année politique très mouvementée, marquée par l'événement tragique que nous connaissons tous ici et qui a littéralement bouleversé l'âme même de notre peuple. Cet assassinat d'un prisonnier politique, d'un patriote, d'un Corse tout simplement, en prison, par un islamiste radicalisé a fait entrer le Peuple en révolte.
U Pòpulu s'hè discitatu ! Quandu ci hè un inghjustizia maiò, u Pòpulu risponde sempre ! Chì più bella prova chè stu pòpulu esiste ! Dopu à isse manifestazioni, u Statu hà apertu u diàlogu. Pà noi, stu diàlogu stòricu deve mette in ballu :
- Una suluzione pulitica glubale per stu paese
- Un autunumia legislativa pè a Corsica
(...) Depuis septembre, vous le savez, la machine s'est enrayée, c'est là qu'un rapport de force politique et démocratique est absolument nécessaire, à déployer à tous les niveaux. Nous avons les atouts, les femmes et les hommes pour continuer sur ce chemin. »

Di pettu à e scumesse - « Femu a Corsica, aux côtés du président Simeoni et en appui de son action, est prêt à relever ces défis. Nous avons envisagé, vous le savez, des giri paesani è citadini. Un exercice démocratique promis aux Corses sur la base d'un document de travail « Autunumia » qui vous est présenté aujourd'hui.
Alors bien sûr, comme dans toute entreprise collective, tout n'est sans doute pas parfait. On va encore faire mieux, mais je vous le dis, ce parti, il faut vous y investir, vous en emparer ! Restons solidaires et en « rangs serrés » autour du président de l'Exécutif et de la majorité. Les Corses attendent de nous cette cohésion et ce dynamisme. »

Cuntestu è perspettive - « Nous sommes en ce début d'année 2023, dans un contexte de déstabilisations :
L'État ne joue pas le jeu du dialogue.
Une violence clandestine réactivée en réaction.
Des discours haineux, des tags injurieux (...)
Un contexte compliqué par des dérives mafieuses.
Un climat délétère entretenu et amplifié par des exactions.
Dans cette séquence où la démocratie est en danger et où tout est possible, restons déterminés face à la violence.
Nous le redisons avec force : Il est encore temps de solder 60 ans de conflits et de construire un véritable processus de réconciliation. Cette réconciliation ne sera pas celle du renoncement, mais celle d'une compréhension mutuelle et d'une construction commune. » ■

Ghjustizia è verità

Commission d'enquête parlementaire sur l'assassinat d'Yvan Colonna

Les auditions ont commencé… déconcertantes

L**es auditions de la Commission d'enquête Parlementaire sur l'assassinat d'Yvan Colonna,** mise en place pour tenter de faire la lumière sur ce qui s'est réellement passé le 2 mars 2022 à la prison centrale d'Arles, ont commencé. Les mensonges de l'ex-directrice de la prison, ses décisions qui ont permis à Franck Elong Abé d'agir, la solidarité choquante qui s'affiche entre responsables de l'Administration pénitentiaire, le recadrage agacé du président de la Commission Jean Félix Acquaviva, suffisent à décrire la teneur de ces travaux, mais aussi et surtout confirment les fautes choquantes qui ont été commises par l'administration, avec une concordance et une simultanéité qui interrogent… Extraits.

« Je constate que les personnes l'ayant auditionnée, notamment le député Jean Félix Acquaviva, n'a pas manqué de mentionner très clairement, expressément, la malhonnêteté intellectuelle et les mensonges, pour dire les choses comme elles sont et comme elles ont été dites » a commenté Maître Mercinier Pantalacci, avocat de la famille d'Yvan Colonna, en parlant de Madame Puglierini, directrice de la prison Centrale d'Arles, qui avait été une première fois auditionnée par la Commission des lois de l'Assemblée nationale, peu de temps après le drame, le 30 mars 2022. *« Ce sont vraiment des mensonges et dissimulations. Madame Puglierini a fait des déclarations mensongères lorsqu'elle a été entendue par la première commission… C'est un délit… et il appartiendra aux victimes de ces mensonges, c'est-à-dire à mon sens la famille, ceux dont je suis l'avocat, de déterminer si oui ou non nous engageons une action pénale. »*

Rappelons que Franck Elong Abé, détenu particulièrement signalé, radicalisé, a commis 29 faits de violence en prison depuis qu'il a été remis aux autorités françaises après son arrestation en territoire de guerre en Afghanistan par l'armée américaine et qu'il a obtenu sans difficulté malgré cette dangerosité avérée et toutes les procédures qui auraient dû lui en barrer la route, un travail d'auxiliaire lui permettant une certaine liberté pouvant approcher des détenus, et particulièrement Yvan Colonna, hors la présence de gardiens qui plus est, ce qui lui a permis de commettre son crime. Qu'avant cette période de radicalisé, il était un délinquant de droit commun, condamné à 9 ans de prison, avec un parcours particulier, puisqu'il a fait l'objet de deux hospitalisations psychiatriques.

« Les prisons françaises sont des lieux de non-droits… où la loi s'arrête, n'est pas respectée. Et donc quand on dirige un établissement pénitentiaire par hypothèses, au quotidien, on couvre des turpitudes, des agissements et des illégalités. C'est le quotidien des prisons françaises… » a ajouté l'avocat auprès de notre confrère Alta Frequenza. C'est pour cette raison que la façon dont Madame Puglierini est louée pour ses services et son engagement au sein de l'administration pénitentiaire, ne peut qu'interroger…

Jean Félix Acquaviva, président de la Commission d'enquête parlementaire, n'a pas manqué de le rappeler à Madame Puglierini : *« Vous arrivez en 2015 à la Centrale d'Arles. Vous êtes saluée comme quelqu'un d'expérience et d'extrêmement rigoureux… Vous avez déjà une longue carrière d'administration pénitentiaire derrière vous… Vous avez été décorée du grade de Chevalier de la Légion d'honneur… Vous avez aussi été auditrice de l'Institut des hautes études de Défense nationale… Et ce qui frappe c'est le contraste entre cette rigueur, cette expérience, et les conclusions de l'Inspection générale de la justice suite à votre audition du 30 mars dernier… Vous avez présidé les Commissions Pluridisciplinaires Uniques Dangerosité qui, à quatre reprises, entre février 2020 et le 24 janvier 2022, ont à l'unanimité, dans des termes qui interpellent concernant l'analyse d'Elong Abé ; notamment celle de février 2020, qui est celle deux mois avant sa sortie d'isolement, puisqu'on parle de quelqu'un qui veut mourir dans le Jihad et qui veut être grand par l'Islam…*

Systématiquement, ce qui était souligné comme un rare cas, voire un cas unique par une de vos adjointes, vous allez contre les décisions unanimes de recommandations en Quartier d'Évaluation de la Radicalisation de Franck Elong Abé. Vous ne transmettez pas les comptes-rendus à votre hiérarchie de ces commissions pluridisciplinaires uniques. La seule qui a été transmise ce n'était pas de votre fait, je cite toujours le rapport de l'Inspection générale de la justice… »

Et Jean Félix Acquaviva de poursuivre le réquisitoire : *« Pire encore, vous omettez de nous dire en Commission des lois, en audition libre, l'ensemble des incidents avec sanctions disciplinaires de Franck Elong Abé… Puisque vous nous avez présenté quelqu'un qui allait bien et qui était courtois, qui discutait avec le personnel, ce qui a justifié par paliers le passage de l'isolement, au quartier d'insertion, puis en détention ordinaire le 6 février 2021. Or, en même temps, je rappelle par exemple qu'on nous avait dit qu'il avait abandonné l'activité jardin et espaces verts parce qu'il était trop absent et parce qu'il a reconnu que, je vous cite, cela ne lui convenait pas. Or, s'il l'a abandonné c'est parce qu'il y a eu un incident puisqu'il a frappé un détenu. On l'a su après. Ce n'est pas ce que vous nous avez dit en commission. Donc tout cela renvoie à Pourquoi ? Pourquoi n'avez-vous pas suivi les avis unanimes des CPU ? Pourquoi vous n'avez pas transmis ces avis à votre autorité ?… Lorsque cette question vous a été posée par l'Inspection générale de la justice. Celle-ci dit, je cite, que… vous ne donnez pas d'explications de vos motivations… Pourquoi vous nous avez masqué cela en commission des lois ?… Pourquoi vous nous avez masqué ces incidents, dont le dernier je le rappelle, précède de trois semaines le fait que vous puissiez lui permettre d'être auxiliaire, donc rémunéré ? Le 12 septembre il est sanctionné, le 28 septembre il est auxiliaire ! »*

Jean Félix Acquaviva interroge aussi :

Madame Puglierini, perdue dans ses notes.

Monsieur Ridel, parfois embarassé.

« Est-ce que tout cela est le fait de votre seule gestion ? Avez-vous eu des instructions de l'Administration pénitentiaire et/ou politiques pour avoir une gestion particulière de Franck Elong Abé ? » Et il pose la même question concernant Yvan Colonna. D'autres députés, dont le rapporteur, Laurent Marcangeli, interrogent dans le même sens, cachant difficilement leur malaise...

Les réponses de Madame Puglierini ne satisfont pas. Rappelons que, contrairement à sa précédente audition, elle a prêté serment devant la commission d'enquête, ce qui engage des poursuites en cas de mensonges ou de fausses déclarations. Concernant d'éventuelles instructions particulières de sa hiérarchie, elle répond : *« Non, je n'ai eu aucune instruction particulière ni pour une de ces deux personnes détenues ni pour aucune autre. »* Elle se perd ensuite dans des explications, des rappels, visiblement embarrassée, confuse et fouillant dans ses notes. Elle finit par dire : *« Au niveau des préconisations, je me suis convaincue à tort d'attendre plutôt la fin de peine pour solliciter effectivement son orientation au QER, puisque les avis étaient de ce point de vue-là partagés au niveau de la CPU sur la nécessité de l'orienter pour préparer aussi sa sortie puisqu'il était libérable en moins de deux ans. Je dois dire aussi que les objectifs du QER, je l'ai dit précédemment à l'audition, c'était non seulement de pouvoir orienter les personnes détenues qui ont le profil de radicalisés. Lui, sa radicalisation ne fait pas débat, c'était le cas. Et donc comme on avait mis ce suivi en place, je ne suis pas allée plus loin à tort... En arrivant il a été directement à l'isolement. On a demandé une prolongation. Et c'est ensuite après qu'on a demandé une levée de l'isolement. En appuyant nos rapports, suivi par la direction interrégionale, et puis donc par la DAP. Cette demande de levée de l'isolement n'a pas généré non plus au niveau supérieur de demande d'affectation au QER... Et quand on a travaillé sur les demandes de travail, de la même manière, s'agissant d'un DPS, bien sûr la direction interrégionale était informée sans qu'il y ait eu d'obstacles à ce que M. Elong Abé obtienne satisfaction sur une demande de travail. »*

On reste sans voix. D'autant que lors de de l'audition suivante, Laurent Ridel, directeur de l'Administration pénitentiaire, a défendu et loué à nouveau les mérites de celle-ci... *« Madame Puglierini est une directrice expérimentée qui a fait l'objet d'appréciations extrêmement satisfaisantes, qu'elle a dirigé à ma connaissance de façon tout aussi satisfaisantes un certain nombre d'établissements. Je veux rappeler l'extrême difficulté de ce métier... C'est une directrice qui est une bonne directrice »* a dit Laurent Ridel.

Jean Félix Acquaviva s'agace face à ces *« louanges »*, *« la solidarité de corps elle explose devant les éléments factuels »* a-t-il rétorqué. Même chose concernant la différence de traitement entre Franck Elong Abé malgré ses violences et celui appliqué à Yvan Colonna malgré son bon comportement en prison. Laurent Ridel s'est défendu de faire du *« corporatisme »*, et insiste : *« à aucun moment concernant Elong Abé un signal d'alerte n'avait été émis »* alors que le dossier de ce dernier regorge de ces alertes.

Aucun service à différents niveaux n'est intervenu, malgré notamment l'existence d'un Service national du renseignement pénitentiaire, pourvu de moyens conséquents, composé de 330 agents, *« membre de la communauté nationale du renseignement »* a précisé sur une question de la commission, Laurent Ridel. *« Le premier cercle »* de ce service disposant d'*« un champ de compétences le plus élargi possible et qui ont des techniques d'investigation les plus poussées. Il s'agit du renseignement militaire, de la DGSI, de la DGSE. Et nous avons un second cercle qui fait partie de la communauté du renseignement et qui entretient des relations avec l'ensemble des services du renseignement, premier et second cercle, mais qui a un champ de compétences plus limité et qui a parfois des conditions plus restrictives de mise en œuvre des techniques du renseignement, il y a le service national du renseignement pénitentiaire, il y a aussi le renseignement territorial, le renseignement de la préfecture de Police, un certain nombre d'organismes de ce type. »* On a du mal à croire qu'avec de telles coopérations, un profil potentiellement meurtrier comme celui de Franck Elong Abé ait pu échapper à la vigilance d'État et laissé seul en présence d'un autre détenu classé DPS !

Toutes les demandes de précision de la part de la commission, reçoivent les mêmes réponses, *« aucun indicateur »*, *« aucun élément »*, *« pas de signes avant-coureurs »* pouvant alerter...

La première semaine d'auditions, bien plus denses évidemment et nombreuses*, révèle déjà de nombreuses zones d'ombres. Comment ne pas penser que les incohérences, les mensonges, l'invocation des limites humaines... pourraient ouvrir autant d'espaces à d'éventuelles manipulations, incitations, consignes ?

Les auditions se poursuivent cette semaine. ■ **F.G.**

** A été également auditionné Marc Ollier, successeur de Mme Puglierini, qui a pris ses fonctions à la Centrale d'Arles quelques jours avant l'agression sauvage qui a coûté la vie à Yvan Colonna.*

Pour visionner ces auditions :
M. Ollier et Mme Puglierini : https://bit.ly/3HcYOR2
M. Ridel : https://bit.ly/3knlqtS

Miroir d'une île ?

« Ultime rivage », long métrage de Sébastien Roussin

ARRITTI était convié à l'avant-première du premier long métrage de Sébastien Roussin, ce 12 janvier au cinéma le Studio à Bastia : « Ultime rivage » produit par Angels Film SA, sur une musique originale de Nalla, est entièrement tourné en Corse, ce qui démontre, s'il le fallait encore, tout le potentiel de notre île en matière de cinéma. Rien que pour cela, merci ! Et bravo pour le tour de force d'avoir écrit et construit ce film, on sait combien il est difficile de produire un long métrage, la somme de travail et le coût que cela peut représenter. À noter que, parmi les partenaires, Pietra ou Zilia notamment ont sponsorisé le film.

Sébastien Roussin au premier plan, Jean Max Lhuillier au second.

Le réalisateur, Sébastien Roussin, est lui-même assez atypique, il nous avouera qu'il a puisé son inspiration pour ce scénario sensible dans ses propres expériences, en tant qu'ancien policier ayant eu à traiter des affaires criminelles... Voilà qui est peu commun. Le film, lui, malgré toute la violence qu'il sous-tend, est une même quête du bonheur et de la paix intérieure de deux hommes au parcours totalement différent. Ahmed, jeune lybien qui a fui sa terre natale pour venir travailler, à la poursuite de cette *« fille de la mer »* qu'il voit dans ses rêves, et dont il voudrait se voir accueillir sans comprendre qui elle est vraiment... la Corse ! Et Ange, ancien parrain de la mafia, toujours respecté, mais qui a sombré dans l'alcool et finalement cherche à s'auto-détruire après la mort violente de son fils qu'il n'a pas su empêcher. La rencontre de ces deux hommes, leur entraide spontanée, sans raison et même presque contre nature, est le vrai sujet du film. *« Toutes ces choses belles que la nature humaine m'a fait oublier le froid, le noir, la puanteur de certaines âmes m'ont appris le poids de la mort. Les évènements de ces derniers mois m'ont amené à porter ce fardeau »* raconte Ange dans sa quête au milieu de la solitude du maquis.

Le film traite de deux réalités fortes et dures de la Corse d'aujourd'hui qui doivent nous interpeller, même s'ils ne sont pas le message profond du scénario. La question des migrants, leur rejet par la société, et leur situation de non-droit qui ouvre à l'exploitation de bandes mafieuses et esclavagistes sans vergogne, d'une part. Et combien sont-ils dans notre île à vivre cette réalité ? En a-t-on seulement conscience ? Que font les autorités pour y remédier, outre de s'en prendre aux victimes en les traitant comme coupables et en les renvoyant manu militari dans leur pays ? *« C'est important que l'on comprenne que ce n'est pas seulement un film, mais qu'il y a beaucoup de migrants exploités avec des systèmes de trafics de vrais faux contrats de travail partout en Méditerranée dans les pays qui les reçoivent. Merci pour ce film »,* commente à juste titre la journaliste Liliane Vittori lors du mini-débat qui s'installe après la projection.

Et, second sujet douloureux d'autre part, la mafia, son emprise, sa violence sauvage et impitoyable, dans laquelle la Corse est hélas plongée.

Appuyé sur ces deux sujets très sensibles et actuels de notre île, le réalisateur confie avoir voulu traiter du thème de *« la rédemption »*, celle d'un homme fini, alcoolique, rongé par la culpabilité, et qui se soigne par la rencontre humaine avec ce jeune migrant, profondément bon, alors que tout ce qui lui arrive devrait le conduire à haïr l'autre, et qui renvoie finalement l'image de ce fils disparu, qui refusait de vivre comme son père mais qui l'aimait. Se sentir aimer, n'est-ce pas la quête de tout être humain ? *« Comment accepter d'être aimé quand on ne peut soi-même se saquer, et que seule la mort accueillie comme une délivrance, me paraît être un dénouement acceptable à la souffrance ? »* dit encore Ange au long de son introspection...

Nous ne dévoilerons pas bien évidemment le dénouement du scénario, mais retenons la force de son message. Au-delà de ces deux thèmes lourds du quotidien des Corses, malgré toute leur violence, le scénario et sa mise en scène réussissent le tour de force d'en faire ressortir l'humain, comme un vœu d'espérance.

« J'espère que cette histoire vous a fait un petit peu réfléchir » commente à l'issue de la projection l'acteur principal Jean Max Lhuillier qui joue le rôle de Ange, aux côtés notamment de Malik Ouahioune, dans le rôle d'Ahmed, Philippe Ambrosini, dans le rôle de l'ignoble Kabyle et son homme de main Eddy, joué par Julian Peilert.

« Vous ne ressortirez pas de la même manière à l'issue de la projection » avait prévenu l'équipe, et elle avait raison. *« Je suis très touchée par le film, c'est un film qui interpelle... porteur de plusieurs messages, une question corso-corse, et puis la question de la migration, de la traite humaine, et de l'humain dans tout ça »* a résumé la Consule du Maroc Najoua El Berrak présente à cette avant-première. Tous avaient le même ressenti à la sortie de la projection.

Sébastien Roussin et son équipe espèrent voir diffuser « Ultime rivage » à la télévision et attendent des propositions de distributeurs. Pourquoi pas France 3 Via Stella ? ■ **Fabiana Giovannini.**

L'article de cette semaine a été inspiré par le compte rendu de l'AG de Femu, tenue à Corti ce dimanche 15 janvier et qui a été publiée le lendemain dans Corse Matin.

L'autonomie : la priorité des priorités ?

par Max Simeoni

François Martinetti, secrétaire national du parti, a qualifié l'année de *« charnière »*. Je tiens à dire que la « charnière » est selon moi en place depuis un demi-siècle. S'il veut dire que les décisions à prendre ne doivent plus tarder, les conséquences seraient graves, je peux adhérer à l'urgence d'en sortir. Mais si la mort d'Yvan Colonna a servi de catalyseur, bien d'autres raisons y ont contribué.
Celles des nationalistes et, en premier lieu, des clandestins indépendantistes. Ils se sont laissés manipuler par le centralisme des républicains jacobins. Comment expliquer autrement qu'ils en sont arrivés à s'entretuer ? Comment ont-ils imaginé que l'État républicain était disposé à négocier avec eux ? Ils étaient reçus Place Bauveau et Pasqua, ministre de Chirac, leur a laissé leurs illusions. Mais ne leur disait-il pas que tant que le Canal habituel continuait à plastiquer il ne pouvait rien faire. Le rapport de *l'Hudson Institute* voulu secret par contrat par la Datar, publié par l'ARC en 1973-74, était sans équivoque. L'État républicain voulait la fin des derniers éléments du peuple corse pour disposer de l'île et établir un tout-tourisme soit-disant profitable à tous : *« le moteur du développement économique. »*

Sans la possibilité de faire la loi ou de l'infléchir, sans l'autonomie, la dynamique du déclin ne saurait être enrayée. Mettre en avant l'emploi, l'aide économique, etc., c'est traiter les symptômes d'une maladie incurable : le jacobinisme.

Il faut *« inclure les Corses dans la démarche »* et l'injonction d'aller voir les gens pour discuter et convaincre est faite à plusieurs reprises. François Martinetti dit que *« les barbouseries de l'État ne sont pas une vue de l'esprit »*. Les menaces envers Gilles Simeoni trouveront toute une population prête à faire rempart.
Les militants doivent s'atteler au concept d'autonomie (définition, compétences, fonctionnement). Pour Alex Vinciguerra, *« elle permettra de changer de modèle »*. Le temps pour l'objectif *« avant fin 2023… de tout boucler afin d'envisager une possible révision constitutionnelle en… 2024 »*, l'État l'a confié aux divers nationalistes venus à Paris. Alain Ferrandi et Pierre Alessandri doivent être traités de libérables comme le veut la loi. L'État porte la responsabilité des conditions de la reprise du dialogue, aurait fait savoir le chef de l'Exécutif à Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur.

Bref, l'autonomie est la priorité pour sauver le peuple corse et sa terre et accueillir suivant ses possibilités et éviter la noyade de ce qu'il en reste. Pas pour céder la place et disparaître dans les oubliettes de l'Histoire. Sans la possibilité de faire la loi ou de l'infléchir, sans l'autonomie, la dynamique du déclin ne saurait être enrayée. Mettre en avant l'emploi, l'aide économique, etc., c'est traiter les symptômes d'une maladie incurable, le jacobinisme, et passer à côté du seul traitement existant qui doit être arraché, une institution ayant prise sur les lois, décrets, accords des États et de l'Europe.
Il y aura toujours assez de monde pour repeupler l'île. Mais ce ne sera plus un peuple avec sa langue, sa culture, son histoire capable de résister à tout envahisseur. Un peuple non, une population attirée par le cadre de beautés naturelles, au mieux soucieuse d'écologie et de biodiversité. L'écologie, l'égocentrisme individuel, l'injonction ne font pas un peuple à eux seuls. C'est donc sur le marché de l'argent, le marché financier, que des morceaux de terre seront acquis. Et le jour où il y aurait trop d'acquéreurs, les plus riches loueront et iront ailleurs se prélasser.

Corse-Matin du 16 décembre titre en bandeau de toute sa deuxième page : Femu, l'autonomie pour priorité.
Femu aurait compris et serait averti des difficultés pour atteindre cette autonomie.
Mais le terrain des institutions républicaines est fuyant. Si le pouvoir change de mains, la philosophie des jacobins est présente dans ses rouages, ministères parisiens, régions sous la surveillance des préfets, responsables des diverses administrations, renseignements policiers. L'encadrement se fait de partout où il y a vie politique ou culturelle. Rien n'échappe. L'État seul détenteur de la violence, bafoue les lois et se sert des barbouzes quand il l'estime nécessaire. Pour amener un tel pouvoir si peu démocratique à composer, il faut un contre-pouvoir nationaliste qui pousse sans arrêt, la violence politique n'étant concevable qu'en défense pour répondre aux manœuvres ou aux provocations qui remettraient en cause les acquis démocratiques et qui auraient l'approbation du plus grand nombre (exemple d'Aleria en 1975).

Femu aurait compris la priorité des priorités : l'autonomie ! Bravo ! Mais y a-t-il une force numérique organisée pour mener un tel combat ? L'injonction de Femu d'aller vers les Corses ne suffira pas. Attendons donc la fin de 2023, moins d'un an, pour voir si le projet est fin prêt. Prions. ■

Nouveau !
Vous pouvez vous abonner en ligne
www.arritti.corsica/abbunamentu

Internaziunale

Nagorno Karabakh

Un blocus destiné à asphyxier le peuple arménien d'Artzakh

Depuis le mois de novembre 2020 et la défaite militaire de l'Arménie, la situation du peuple d'Artzakh, enclave de culture arménienne en Azerbaïdjan qui avait été appelée «oblast du Nagorno-Karabakh» du temps de l'Union Soviétique de Staline, est très difficile.
Militairement, la supériorité azérie, appuyée par ses alliés turcs, a permis à la dictature de Bakou d'occuper de nouveaux territoires, réduisant le lien entre le territoire enclavé et l'État d'Arménie à un seul lien routier, le corridor de Latchine, reproduisant dans les montagnes du Sud Caucase ce qu'a vécu la ville de Berlin-Ouest durant les années du rideau de fer.

Lors de l'accord de cessez-le-feu de 2020, la liberté de circulation dans ce corridor a été placée sous garantie de l'armée russe présente sur place et alliée historique de l'Arménie qui abrite une base militaire russe, face aux bases militaires américaines situées en Turquie. Mais cette alliance historique, issue de l'ex-URSS dont l'Arménie était une des républiques, se retourne aujourd'hui contre le gouvernement arménien. Car la Russie, depuis le début de la guerre d'Ukraine, est en train de changer d'alliances stratégiques et s'est rapprochée de l'Azerbaïdjan comme de la Turquie. Il est ainsi de notoriété publique que les contrats d'approvisionnement en gaz et en pétrole négociés par l'Union européenne avec Bakou servent en bonne partie de débouché à des hydrocarbures russes qui trouvent ainsi à s'exporter malgré l'embargo européen. D'un autre côté la Turquie, grâce à la maîtrise des détroits vers la Mer Noire, occupe une place stratégique pour les deux belligérants, Russie comme Ukraine, et les deux camps sont amenés à composer avec Erdogan dont la position n'a jamais été aussi forte sur la scène internationale.
Dans ce contexte très préoccupant, depuis le 12 décembre dernier, un blocus du corridor de Latchine a été mis en place à l'instigation de l'Azerbaïdjan qui empêche le ravitaillement de l'Artzakh depuis l'Arménie. Ce blocus est habillé du faux nez d'une «manifestation écologique» afin de mieux embobiner l'opinion internationale. Mais tous les observateurs sont formels: ce sont des agents du régime azéri qui campent depuis un mois sur le terrain sans que l'armée russe n'intervienne pour dégager la circulation dans le corridor placé sous sa responsabilité internationale.
Ces «manifestants» participent en faità un plan concocté à Bakou pour aller vers une épuration ethnique de l'Artzakh en provoquant l'exil d'un maximum d'arméniens qui y vivent, et en préparant ainsi le terrain pour une invasion totale du territoire et au remplacement de la population arménienne par une colonisation azérie.
L'impuissance de la communauté internationale à faire lever le blocus de Latchine est un scandale humanitaire total. L'Europe, tenue par ses nouveaux contrats gaziers avec l'Azerbaïdjan, et par des complaisances bien établies avec la Turquie en compensation d'accords sur les migrants, en reste à des communiqués sans lendemain. La seule intervention notable avait été l'envoi d'observateurs aux frontières qui ont permis que s'arrêtent les bombardements contre l'Arménie. Mais leur mission a été interrompue et rien n'est fait pour l'Artzakh et ses populations privées de gaz, d'électricité et de nourriture et médicaments en plein hiver.

La Russie a déserté ses responsabilités en tant que signataire de l'accord de cessez-le-feu, et les USA, liés par leurs accords avec la Turquie dans le cadre de l'Otan, ont une action diplomatique minimum, malgré le voyage officiel d'Anthony Blinken à Erevan.
L'Arménie cherche à obtenir de véritables solidarités pour éviter le scénario du pire, et se tourne vers l'Europe où les opinions publiques refusent que le scénario d'une nouvelle épuration ethnique contre un peuple qui a subi le tout premier génocide de l'histoire de l'Humanité en 1915. Le Parlement européen se mobilise dans ce sens. Je ferai partie le mois prochain d'une délégation de parlementaires qui ira à Erevan pour apporter leur solidarité politique. Mais la situation est grave et la mobilisation plus que jamais nécessaire en solidarité avec les Arméniens du Nagorno-Karabakh et d'ailleurs. ■

François Alfonsi.

ARRITTI Abbunàtevi !

ETS COLOMBO
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 86 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 1 RUE SAINT DOMINIQUE
20169 BONIFACIO
878 017 912 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 2 janvier 2023, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Sauveur COLOMBO de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Jean-Sylvestre COLOMBO, demeurant à Bonifacio (20169), Vallée Saint-Julien, Maison Silvio, pour une durée illimitée à compter du 1er janvier 2023.

Pour avis, La Gérance

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jean-Charles ROYOL, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle « ROYOL RAJZMAN AGNEL FRITSCH NOTAIRES » titulaire d'un Office Notarial à MARSEILLE (13012), 68 Boulevard des Alpes, le 11 janvier 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Dénomination sociale est : DESTINU.
Siège social : SOLLACARO (20140), Lieudit Carboni.
Durée de 99 années
Capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1000,00 EUR). Les apports sont en numéraire. Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le gérant est Monsieur Stéphane CHABOT demeurant à Marseille 13007, 27 Rue Fénélon et Robert Guidicelli.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AJACCIO.

Pour avis. Le notaire.

SARL LES ATELIERS DU GOUT
HAMEAU MUCCHIETTE
20200 SAN MARTINO DI LOTA
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 10 000 EUROS
RCS BASTIA 490 364 049

CESSATION TOTALE DE L'ACTIVITE SANS DISPARITION DE LA SOCIETE (MISE EN SOMMEIL)

L'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 31 décembre 2022, a décidé la cessation totale d'activité sans disparition de la Société (mise en sommeil) de la SARL LES ATELIERS DU GOUT à compter du 31 décembre 2022.
Mention sera faite au RCS de Bastia.

Pour avis, le Gérant.

DISTRIBUTION CARBURANTS BONIFACIO
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 7 500 EUROS
SIEGE SOCIAL : LIEUDIT SENNOLA
20169 BONIFACIO
507 789 220 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 30 mars 2022, l'associée unique a nommé :
- La Société CPR AUDIT, domiciliée à Ajaccio (20000), 4 Place De Gaulle, Résidence Diamant II 1er sous-sol, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Jean-Marc PANTALACCI, Commissaire aux Comptes suppléant décédé, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023.

Pour avis, La Gérance

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé
Dénomination : Volta.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : LD MULINU SUTTANU, 20253 Patrimonio.
Objet : La réalisation, la production, l'acquisition, l'exploitation, l'exécution, la diffusion sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, et notamment par la vente, la location, la publication, l'édition graphique, musicale et audiovisuelle, la reproduction graphique, musico-mécanique, sonore et visuelle, par tous procédés actuellement connus ou par tous procédés qui seront découverts à l'avenir, des oeuvres littéraires, artistiques, dramatiques, musicales, théâtrales, sous quelque forme qu'elles se présentent.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros
Cession d'actions et agrément : Dans tous les autres cas, et donc en dehors des opérations de reclassement, les actions ne peuvent être cédées à des tiers ou entre groupes d'associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés : Président : Monsieur Jean-Baptiste Andreani 2 Impasse ST Jean 20200 Bastia.
La société sera immatriculée au RCS de Bastia.

ANNONCES LÉGALES
arritti2@wanadoo.fr

DISTRIBUTION CARBURANTS BONIFACIO
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 7 500 EUROS
PORTE A 300 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LIEUDIT SENNOLA,
20169 BONIFACIO
507 789 220 RCS AJACCIO

Par décision du 16 janvier 2023, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 292 500 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention : Capital social : 7 500 euros
Nouvelle mention : Capital social : 300 000 euros

Pour avis, La Gérance

SARL AC CLEANER CORSE EXTREME SUD
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 500 euros
Siège social : zone artisanale Ponte Novu
20235 Castello di Rostino
RCS Bastia 527 764 062

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant délibération de l'assemblée générale du 31 décembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé comme liquidateur, Monsieur DE MEYER Jean Michel, demeurant lieu-dit Ponte Rossu, Ponte Leccia, 20218 Morosaglia, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à sa clôture.
Le siège de la liquidation est fixé chez Monsieur DE MEYER Jean Michel, lieu-dit Ponte Rossu, Ponte Leccia, 20235 Castello di Rostino.
Mention faite au RCS de Bastia.

Pour avis, Le Liquidateur

SARL AC CLEANER CORSE EXTREME SUD
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 500 euros
Siège social : zone artisanale Ponte Novu
20235 Castello di Rostino
RCS Bastia 527 764 062

AVIS DE LIQUIDATION

À l'assemblée générale du 31 décembre 2022, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Monsieur DE MEYER Jean Michel de son mandat de liquidateur, lui ont donné quitus de sa gestion et ont constaté la clôture de liquidation au 31 décembre 2022. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour avis, Le Liquidateur

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI - BIGUGLIA 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262

Abbunamentu

ARRITTI

Pigliu un abbunamentu d'un annu à ARRITTI per 55 €

❒ Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'ARRITTI.
❒ Eccu un sustegnu in più di .....€

Casata, Nome (nom, prénom) : .....
Indirizzu (adresse) : .....
.....
Telèfonu (téléphone) : .....
Mel : .....

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

SOLUTION CHAUFFAGE BOIS

Bénéficiez d'une Prime économies d'énergie jusqu'à 1 500€

FAITES CONFIANCE AUX ENTREPRISES PARTENAIRES AGIR PLUS

Calculez votre Prime économies d'énergie sur corse.edf.fr/agirplus/ et demandez un devis à une entreprise Agir Plus labellisée RGE.

RETROUVEZ TOUTES
NOS SOLUTIONS AGIR PLUS SUR :
corse.edf.fr/agirplus/

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.
Programme en faveur de la maîtrise de la demande d'énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.

EDF-SA 22-30 avenue de Wagram 75382 Paris Cedex 08 - France Capital de 930 004 234 euros 552 081 317 R.C.S Paris - Crédits photos : GettyImages

Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE